

Justificatif généré le 21/11/2022

Support de parution :



Date de parution :

21/11/2022

Département :

(75) Paris

URL de l'annonce :

www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20220000005707_2022-11-17

N° d'annonce :

7501JAL20220000005707_2022-11-17

JUST COM IT

Société par actions simplifiée

18 rue Pasquier, 75008 Paris

R.C.S. : Paris 827 809 757

Activité : Agence de conseil en communication et de développement de nouvelles technologies

Tribunal de commerce de Paris

Jugement prononçant – Autre jugement prononçant

Jugement en date du 17 novembre 2022

Grefe du Tribunal de Commerce de Reims. Par jugement en date du 17 novembre 2022, le tribunal de commerce de Reims décide de la résolution du plan de redressement et prononce la liquidation judiciaire, fixe provisoirement au 31 décembre 2018 la date de cessation des paiements, désigne M. Jean-Christophe Maget en qualité de juge-commissaire et M. Jean-François Serra en qualité de juge-commissaire suppléant, désigne la Selarl Bruno Raulet (M^e Bruno Raulet), 34 rue des Moulins 51100 Reims, en qualité de liquidateur.